



AVIS N° 02/21

| | |
|------------------|---|
| SEANCE DU | 10/01/2021 |
| INTITULE | Portant aménagement du calendrier des séances de négociation |
| MARCHE | Marche Principal/PME |

Article I :

La SGBV informe l'ensemble des Intermédiaires en Opérations de Bourse que, conformément à l'article 2, alinéa b de la décision 02/98 modifiée et complétée relative aux règles de gestion des séances de négociation, la séance du mardi le 12 janvier 2021, coïncide avec le 1^{er} jour de l'an amazigh «Yennayer», n'aura pas lieu.

La prochaine séance sera tenue le mardi 13 janvier 2021, et le calendrier habituel des séances reprendra le jeudi 14 janvier 2021.